

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Guérin, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Brossard pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 5 mai 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	3
État de la situation financière	4
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	46
Analyse des charges	58

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Brossard

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Brossard (« la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Brossard au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Brossard inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A128132
Brossard, le 5 mai 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	184 979 764	184 802 855	175 658 699
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 170 507	1 274 810	1 156 469
Quotes-parts	3			
Transferts	4	12 065 397	23 800 461	17 831 360
Services rendus	5	5 366 393	5 722 528	5 460 267
Imposition de droits	6	17 653 853	20 762 441	17 106 574
Amendes et pénalités	7	2 214 231	2 784 071	2 620 778
Revenus de placements de portefeuille	8	5 409 858	7 710 024	9 836 905
Autres revenus d'intérêts	9	505 000	1 015 461	706 332
Autres revenus	10	213 863	9 636 431	13 958 458
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	229 578 866	257 509 082	244 335 842
Charges				
Administration générale	14	49 194 541	39 769 509	48 871 632
Sécurité publique	15	44 179 046	44 194 655	42 290 853
Transport	16	56 364 733	55 472 332	54 532 193
Hygiène du milieu	17	30 788 678	30 645 238	26 828 006
Santé et bien-être	18	920 534	937 494	919 205
Aménagement, urbanisme et développement	19	10 977 433	11 661 360	12 260 441
Loisirs et culture	20	39 517 829	43 781 813	39 559 457
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	6 507 598	5 967 393	5 604 878
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	238 450 392	232 429 794	230 866 665
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(8 871 526)	25 079 288	13 469 177
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		610 753 444	597 284 267
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		610 753 444	597 284 267
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		635 832 732	610 753 444

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	114 701 756	141 775 607
Débiteurs (note 5)	2	61 945 315	55 840 749
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	7 072 352	5 452 454
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	6 451 000	5 853 000
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	190 170 423	208 921 810
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	61 000 422	58 073 919
Revenus reportés (note 11)	12	19 094 932	17 068 925
Dette à long terme (note 12)	13	166 782 129	178 067 871
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 932 000	2 753 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	249 809 483	255 963 715
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(59 639 060)	(47 041 905)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	690 517 262	652 768 766
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 571 119	3 571 119
Stocks de fournitures	20	1 055 905	1 099 552
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	327 506	355 912
	23	695 471 792	657 795 349
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	635 832 732	610 753 444
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	635 832 732	610 753 444
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	635 832 732	610 753 444
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(8 871 526)	25 079 288	13 469 177
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	(65 511 858)	(53 160 508)
Produit de cession	3			
Amortissement	4	25 972 563	27 191 065	24 973 619
(Gain) perte sur cession	5		572 297	157 357
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	25 972 563	(37 748 496)	(28 029 532)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		43 647	(137 193)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		28 406	(226 730)
	13		72 053	(363 923)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	17 101 037	(12 597 155)	(14 924 278)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(47 041 905)	(32 117 627)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(47 041 905)	(32 117 627)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(59 639 060)	(47 041 905)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	25 079 288	13 469 177
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	27 191 065	24 973 619
Autres			
▪ Perte sur cession d'immobilisations	3.1	572 297	157 357
	4	52 842 650	38 600 153
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(6 104 566)	(5 601 352)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	2 926 503	10 155 767
Revenus reportés	8	2 026 007	4 210 559
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(419 000)	718 000
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	43 647	(137 193)
Autres actifs non financiers	12	28 406	(226 730)
	13	51 343 647	47 719 204
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(65 511 858)	(53 160 508)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(65 511 858)	(53 160 508)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	27 149
Remboursement ou cession	20	8 682	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(1 628 580)	138 414
Cession	22		
	23	(1 619 898)	(165 563)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	27 098 000	40 567 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(38 568 357)	42 937 252
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	184 615	12 838
Autres			
▪	28.1		
	29	(11 285 742)	(2 357 414)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(27 073 851)	(7 964 281)
Solde déjà établi	31	141 775 607	149 739 888
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	141 775 607	149 739 888
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	114 701 756	141 775 607

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Brossard (la « Ville ») a été reconstituée à compter du 1er janvier 2006 en vertu du décret 967-2005 adopté le 19 octobre 2005 à la suite de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14) et de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c.E-20.001), ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus ont été partagés avec la Ville de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent les résultats détaillés, l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales et l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales présentés aux pages S12, S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée à la page S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

La préparation des états financiers de la Ville, conformément aux Normes comptables pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent les revenus de taxation révisés non facturés, les droits de mutation non facturés, la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation, des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui peuvent être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer les activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût,
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations de taxes représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent à des sommes encaissées pour lesquelles les charges ou les dépenses en immobilisation n'ont pas été effectuées et que les stipulations ne sont pas rencontrées.

Les sommes reçues pour fins de parcs et terrains de jeux en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* sont reportées jusqu'à ce qu'elles servent à acquérir ou aménager des terrains à ces fins.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, pour lesquelles il existe une norme environnementale et que la contamination dépasse celle-ci, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stock de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 à 20 ans

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut-être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du prix coûtant et de leur valeur de réalisation nette.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes foncières et les paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Les revenus de services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et lorsqu'elles relèvent d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif, c'est-à-dire que la créance est exécutoire.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Le gain ou perte sur cession d'actifs immobilisés est comptabilisé à la date de l'acte de transfert.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées. Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées et à payer en fin d'exercice par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

La cotisation versée par la Ville de Brossard au Régime de retraite des cols blancs salariés de la Ville de Longueuil à l'égard des participants cols blancs employés à la Ville de Brossard est comptabilisée comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
- pour les frais d'émission d'obligations : au fur et à mesure de l'amortissement des frais d'émission;
- pour les poursuites légales qui feraient l'objet d'un financement à long terme en cas de jugement défavorable.
- pour le montant à recevoir du gouvernement du Québec : au fur et à mesure de la facturation annuelle de la quote-part de l'Agglomération de Longueuil.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant un fonds réservé ou celles touchant l'excédent de fonctionnement affectés et l'excédent de fonctionnement non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent dont l'utilisation est réservée par la Loi ou par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Fonds réservés

En vertu des règlements de la Ville et des lois gouvernant le secteur municipal, certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants:

Fonds de roulement

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce fond est constitué de sommes d'argent mises de côté afin de permettre à la Ville d'y effectuer des emprunts. Ces emprunts servent principalement au financement des coûts en immobilisations et doivent être remboursés sur une période maximale de 10 ans

Fonds Assurances

Ce fonds a été constitué pour pourvoir à l'indemnisation de dommages aux propriétés de la Ville et à celles dont elle a la responsabilité. Ce fonds sert également à indemniser des tiers pour tout dommage subi et relié à la responsabilité de la Ville.

Fonds réserve foncière

Ce fonds est constitué des sommes provenant de l'excédent de la vente de terrains sur leur coût d'achat et les dépenses admissibles capitalisables, lorsqu'ils ne sont pas comptabilisés aux revenus reportés.

Soldes disponibles de règlements fermés

Soldes excédentaires à des financements par emprunt de règlement d'emprunt qui sont versés annuellement lors de la fermeture des règlements d'emprunts. Ils doivent être réservés et utilisés selon les règles définies à l'article 8 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux*. Si l'emprunt est entièrement remboursé, les sommes excédentaires sont versées au fonds général de la Ville.

3. Modification de méthodes comptables

Chapitre SP 3400, Revenus

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du chapitre SP 3400, Revenus du *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023.

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucune incidence significative sur les résultats, ni sur la situation financière de la Ville.

Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du chapitre SP 3160, Partenariats public-privé du *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023.

Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par le gouvernement sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Ville ne détient pas de partenariats public-privé.

Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Ville puisqu'il ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

Adoption initiale - obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Ces exigences ont fait l'objet d'une application rétrospective au 1er janvier 2023.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	114 701 756	141 775 607
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	114 701 756	141 775 607
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	114 701 756	141 775 607
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	72 092 578	75 727 811
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	21 568 000	25 303 926

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à un solde bancaire compensateur à maintenir, aux excédents de fonctionnement affectés, aux réserves financières aux fonds réservés et aux revenus reportés.

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	9 623 463	13 174 610
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	30 867 702	24 553 887
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	8 113 545	8 573 811
Organismes municipaux	13	1 302 580	1 905 869
Autres			
▪ Divers	14.1	1 034 579	2 358 195
▪ Droits de mutation immobilière	14.2	11 003 446	5 274 377
	15	61 945 315	55 840 749
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	7 804 674	8 663 347
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	7 804 674	8 663 347
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 226 850	1 523 531
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	19 785 000	17 324 418
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	4 620 467	2 372 036
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	80 337	
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 187 004	1 306 466
Autres ministères/organismes	26	5 194 894	3 550 967
	27	30 867 702	24 553 887

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	72 352	81 034
Autres placements	34	7 000 000	5 371 420
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
		37	7 072 352
			5 452 454
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Les autres placements sont composés d'un certificat de placement garantie portant intérêts à 5,71% (5,30% en 2023) venant à échéance le 22 avril 2025 (22 avril 2024 pour 2023).

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
		42	

Note**9. Emprunts temporaires**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	12 554 995	15 119 841
Salaires et avantages sociaux	44	8 009 189	6 446 565
Dépôts et retenues de garantie	45	9 158 665	8 084 030
Provision pour contestations d'évaluation	46	3 237 376	1 091 930
Autres			
▪ Intérêts dette à long terme	47.1	1 473 821	1 478 576
▪ Autres passifs et éventualités	47.2	24 764 387	24 837 089
▪ Organismes municipaux	47.3	473 573	413 736
▪ Allocations de départ et de transition aux élus	47.4	725 792	602 152
▪ Redevance de transport à l'égard du REM	47.5	602 624	
	48	61 000 422	58 073 919

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Agglomération TECQ 2019-2024	54.1		3 229 934
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	4 576 124	4 049 319
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Programme d'aide AccèsLogis	62.1	10 365 233	9 182 768
▪ Inscriptions	62.2	334 253	205 559
▪ Loyers	62.3	66 856	69 187
▪ Urbanisme	62.4	1 876 352	332 158
▪ Sécurité routière	62.5	1 876 114	
	63	19 094 932	17 068 925

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,95	5,50	2025	2034	64	158 574 000	169 225 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	4,16	4,16	2025	2033	68	9 043 222	9 862 579
Autres					69		
					70	167 617 222	179 087 579
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(835 093)	(1 019 708)
					72	166 782 129	178 067 871

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		15 851 000	1 215 994		17 066 994
2026	74		16 005 000	1 217 885		17 222 885
2027	75		14 649 000	1 219 813		15 868 813
2028	76		13 979 000	1 221 779		15 200 779
2029	77		12 971 000	1 223 785		14 194 785
2030 et plus	78		85 119 000	4 730 870		89 849 870
	79		158 574 000	10 830 126		169 404 126
Intérêts et frais accessoires	80			(1 786 904)		(1 786 904)
	81		158 574 000	9 043 222		167 617 222

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	6 451 000	5 853 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(2 932 000)	(2 753 000)
	84	3 519 000	3 100 000
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	932 000	3 212 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	237 000	245 000
Régimes à cotisations déterminées	87	1 446 000	1 313 000
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	121 746	123 300
	90	2 736 746	4 893 300

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	100 223 974	4 859 572	6 244	105 077 302
Eaux usées	102	131 497 943	4 071 523	780 097	134 789 369
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	317 463 874	23 356 704	318 112	340 502 466
Autres					
▪ Autres	104.1	89 850 518	16 774 754	683 087	105 942 185
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	140 089 961	8 876 236	328 380	148 637 817
Améliorations locatives	107	256 612		184 238	72 374
Véhicules	108	6 536 325	741 697	78 335	7 199 687
Ameublement et équipement de bureau	109	3 396 033	910 836	437 882	3 868 987
Machinerie, outillage et équipement divers	110	5 487 135	327 336		5 814 471
Terrains	111	96 234 488	4 117 315		100 351 803
Autres	112				
	113	891 036 863	64 035 973	2 816 375	952 256 461
Immobilisations en cours	114	72 027 540	1 475 885		73 503 425
	115	963 064 403	65 511 858	2 816 375	1 025 759 886
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	43 816 722	2 627 472	6 242	46 437 952
Eaux usées	117	55 055 241	3 370 883	780 096	57 646 028
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	118 742 635	10 001 761	90 067	128 654 329
Autres					
▪ Autres	119.1	33 290 019	5 018 231	338 837	37 969 413
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	49 847 345	4 365 222	328 380	53 884 187
Améliorations locatives	122	251 787	4 825	184 238	72 374
Véhicules	123	4 305 335	280 381	78 335	4 507 381
Ameublement et équipement de bureau	124	2 094 000	1 053 051	437 883	2 709 168
Machinerie, outillage et équipement divers	125	2 892 553	469 239		3 361 792
Autres	126				
	127	310 295 637	27 191 065	2 244 078	335 242 624
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	652 768 766			690 517 262
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	25 364 738			25 364 738
Amortissement cumulé	130	(9 351 460)	(584 466)		(9 935 926)
Valeur comptable nette	131	16 013 278			15 428 812

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	3 445 058	3 445 058
Immeubles industriels municipaux	133	56 885	56 885
Autres	134	69 176	69 176
	135	3 571 119	3 571 119
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	3 571 119	3 571 119

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
		139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
		141			
VALEUR COMPTABLE NETTE		142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	327 506	355 912
Autres			
▪	144.1		
	145	327 506	355 912

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée par divers contrats, notamment de location de locaux, de fournitures de biens, de services d'entretien des réseaux et équipements et d'organisation d'activités récréatives. Le montant total des engagements est de 69 327 809 \$ jusqu'en 2033 et les versements pour les cinq prochaines années sont :

2025 = 31 416 726 \$

2026 = 14 238 572 \$

2027 = 7 707 185 \$

2028 = 5 036 903 \$

2029 = 4 782 363 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ces engagements incluent une entente survenue entre la Ville de Brossard et la société Canaxor Immobilier inc. concernant un contrat de location de glace et de terrains sportifs dans un centre sportif. La Ville s'est engagée à verser une somme, indexée annuellement, sur une période de 25 ans échéant en 2033. Le versement prévu à cet effet dans les engagements en 2025 est de 1 348 664 \$.

Ce même contrat prévoit aussi l'acquisition par la Ville du Centre sportif après une période de 25 ans. Cette partie du contrat est traitée comme un contrat de location-acquisition aux fins comptables. Le montant que versera la Ville en 2025 pour l'acquisition du Centre, capital et intérêts, s'élève à 1 215 994 \$ et ce montant est présentée dans la dette à long terme.

20. Droits contractuels

La Ville détient plusieurs droits contractuels qui découlent de contrats, d'ententes ou d'accords, notamment pour la location de terrains, la location d'espaces publicitaires et la location pour les antennes de télécommunication. Le montant total des droits contractuels est de 4 271 252 \$ jusqu'en 2029 et les versements pour les cinq prochaines années sont de :

2025 = 907 893 \$

2026 = 926 556 \$

2027 = 931 138 \$

2028 = 926 469 \$

2029 = 579 196 \$

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures. Les intérêts à verser totalisent 4 537 871 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 571 165 \$ en 2025, 522 265 \$ en 2026, 475 047 \$ en 2027, 432 993 \$ en 2028, 393 048 \$ en 2029 et 2 143 351 \$ pour les années 2030 et suivantes.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) Auto-assurance

Le fonds d'assurance permet à la Ville d'assumer certains risques jusqu'à concurrence des polices d'assurance excédentaires contractées annuellement. Il existe des réclamations en cours au 31 décembre 2024, mais de l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel résultant de ces réclamations n'aurait pas une incidence importante sur la situation financière du fonds d'assurance.

C) Poursuites

Des poursuites judiciaires intentées contre la Ville totalisant environ 98 974 000\$, dont la Ville a provisionné 24 764 388\$, font l'objet de discussions en vue de règlement. Les litiges pouvant avoir une conséquence financière importante pour la Ville ont été provisionnés en fonction du risque estimé. La Ville a inscrit une affectation temporaire aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir d'un montant de 21,6 M\$ pour les poursuites légales qui feraient l'objet d'un financement à long terme en cas de jugement de cour défavorable.

Les dossiers de griefs introduits durant la période de fusion avec la Ville de Longueuil (2002-2005) sont gérés par l'Agglomération de Longueuil. Les coûts de résolution de ces litiges sont répartis par une quote-part selon les dispositions de l'article 57 du décret 1214-2005 en proportion de la richesse foncière uniformisée de chacune des municipalités liées de l'Agglomération de Longueuil au 1er janvier 2006. Il est impossible de déterminer les montants réclamés. La part de la Ville dans ces litiges et griefs est de 19,45 %. Tout paiement pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. La Ville établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs et enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est réduit du fait que la municipalité a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes. Les taxes municipales sont évaluées à leur valeur de recouvrement nette, soit à la somme que la Ville s'attend à percevoir.

La variation annuelle est imputée aux charges de l'exercice.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Non en souffrance	52 004 622 \$	45 125 946 \$
En souffrance :		
moins de 30 jours	236 901 \$	1 880 029 \$
de 31 à 60 jours	117 721 \$	99 276 \$
de 61 à 90 jours	787 523 \$	888 368 \$
91 jours et plus	8 974 940 \$	8 491 455 \$
Sous-total :	62 121 706 \$	56 485 074 \$
Intérêts et pénalités au 31 décembre	1 050 459 \$	879 206 \$
Sous-total :	63 172 165 \$	57 364 280 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(1 226 850 \$)	(1 523 531 \$)
Total	61 945 315 \$	55 840 749 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit:

Solde au début	1 523 531 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice :	191 945 \$
Radiation de l'exercice	(488 626 \$)
Solde à la fin	1 226 850 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2024

	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	61 000 422 \$				61 000 422 \$
Dettes à long terme	15 851 000 \$	44 633 000 \$	12 971 000 \$	94 162 222 \$	167 617 222 \$
Total	76 851 422 \$	44 633 000 \$	12 971 000 \$	94 162 222 \$	228 617 644 \$

2023

	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	58 073 919 \$				58 073 919 \$
Dettes à long terme	15 760 000 \$	46 016 000 \$	13 655 000 \$	103 656 579 \$	179 087 579 \$
Total	73 833 919 \$	46 016 000 \$	13 655 000 \$	103 656 579 \$	237 161 498 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	114 701 756 \$		114 701 756 \$
Passifs financiers			
Dette à long terme	167 617 222 \$		167 617 222 \$
Total	282 318 978 \$		282 318 978 \$

31 décembre 2023

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	141 775 607 \$		141 775 607 \$
Passifs financiers			
Dette à long terme	179 087 579 \$		179 087 579 \$
Total	319 863 186 \$		319 863 186 \$

27. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalisations 2024	Total	Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	179 470 182	179 219 738		179 219 738	175 658 699
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 170 507	1 274 810		1 274 810	1 156 469
Quotes-parts	3					
Transferts	4	8 348 818	12 593 347		12 593 347	5 950 114
Services rendus	5	5 366 393	5 722 528		5 722 528	5 460 267
Imposition de droits	6	17 653 853	20 762 441		20 762 441	17 106 574
Amendes et pénalités	7	2 214 231	2 784 071		2 784 071	2 620 778
Revenus de placements de portefeuille	8	5 409 858	7 710 024		7 710 024	9 836 905
Autres revenus d'intérêts	9	505 000	1 015 461		1 015 461	706 332
Autres revenus	10	160 000	(20 928)		(20 928)	26 178
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	220 298 842	231 061 492		231 061 492	218 522 316
Investissement						
Taxes	13	5 509 582	5 583 117		5 583 117	
Quotes-parts	14					
Transferts	15	3 716 578	11 207 114		11 207 114	11 881 246
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	53 863	8 670 710		8 670 710	10 836 853
Autres	18		986 649		986 649	3 095 427
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	9 280 023	26 447 590		26 447 590	25 813 526
	22	229 578 865	257 509 082		257 509 082	244 335 842
Charges						
Administration générale	23	48 261 570	38 797 086	972 423	39 769 509	48 871 632
Sécurité publique	24	44 179 046	44 168 676	25 979	44 194 655	42 290 853
Transport	25	44 372 505	42 939 551	12 532 781	55 472 332	54 532 193
Hygiène du milieu	26	24 272 536	24 105 490	6 539 748	30 645 238	26 828 006
Santé et bien-être	27	920 534	937 494		937 494	919 205
Aménagement, urbanisme et développement	28	10 603 896	11 262 644	398 716	11 661 360	12 260 441
Loisirs et culture	29	33 360 144	37 060 395	6 721 418	43 781 813	39 559 457
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	6 507 598	5 967 393		5 967 393	5 604 878
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	25 972 563	27 191 065	(27 191 065)		
	34	238 450 392	232 429 794		232 429 794	230 866 665
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(8 871 527)	25 079 288		25 079 288	13 469 177

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(8 871 527)	25 079 288	13 469 177
Moins : revenus d'investissement	2 (9 280 023)(26 447 590)(25 813 526)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(18 151 550)	(1 368 302)	(12 344 349)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	25 972 563	27 191 065	24 973 619
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6		572 297	157 357
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	25 972 563	27 763 362	25 130 976
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		8 682	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		8 682	
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	93 000	53 309	155 587
Remboursement de la dette à long terme	17 (16 250 668)(15 770 161)(17 043 388)
	18	(16 157 668)	(15 716 852)	(16 887 801)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (880 600)(692 170)(1 226 124)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 851 371	1 851 371	
Excédent de fonctionnement affecté	21	8 000 000	6 394 664	8 591 359
Réserves financières et fonds réservés	22	(800 000)	(1 497 030)	(6 111 830)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	165 884	(2 664 709)	12 724 066
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	8 336 655	3 392 126	13 977 471
	26	18 151 550	15 447 318	22 220 646
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		14 079 016	9 876 297

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	26 447 590	25 813 526
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(285 958)	(714 011)
Sécurité publique	3	(20 228)	(213 638)
Transport	4	(20 844 412)	(19 356 258)
Hygiène du milieu	5	(8 087 028)	(12 533 826)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(4 315 609)	(4 126 608)
Loisirs et culture	8	(31 958 623)	(16 216 167)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(65 511 858)	(53 160 508)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	(27 149)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 476 691	15 107 487
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	692 170	1 226 124
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	7 142 073	21 280 505
Réserves financières et fonds réservés	18	17 212 445	25 704 905
	19	25 046 688	48 211 534
	20	(34 988 479)	10 131 364
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(8 540 889)	35 944 890

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	37 979 403	40 416 335	37 879 828
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	10 594 361	11 313 473	10 730 526
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5	155 196	168 141	163 948
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	39 653 881	39 794 744	38 089 219
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	6 373 998	6 248 769	5 742 555
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	133 600	(281 376)	(137 677)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	106 932 235	106 808 393	101 182 281
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	357 705	342 814	333 884
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	25 972 563	27 191 065	24 973 619
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Provision pour éventualités	21.1	10 207 450	(44 011)	11 014 296
Provisions mauvaise créances	21.2	40 000	191 945	133 363
Subventions aux propriétaires	21.3	50 000	279 502	760 823
	22	238 450 392	232 429 794	230 866 665

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	22 428 064	17 454 537
Excédent de fonctionnement affecté	2	46 938 688	48 918 548
Réserves financières et fonds réservés	3	19 209 357	36 384 181
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (25 436 495)(29 327 689)
Financement des investissements en cours	5	31 945 933	42 996 790
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	540 747 185	494 327 077
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	635 832 732	610 753 444
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	22 428 064	17 454 537
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	22 428 064	17 454 537
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Gestion des risques opérationnels et stabilisation des revenus	12.1	23 020 164	25 362 328
▪ Environnement et résilience climatique	12.2	8 994 154	8 400 000
▪ Gestion de la dette et projets d'investissements	12.3	6 730 595	5 962 446
▪ Budget d'opération année en cours	12.4	3 193 775	4 193 774
▪ Amélioration de l'accès au bord de l'eau	12.5	5 000 000	5 000 000
	13	46 938 688	48 918 548
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	46 938 688	48 918 548

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve foncière	17.1	1 697 041
▪ Fonds d'assurance	17.2	2 870 728
	18	4 567 769
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	8 662 436
Organismes contrôlés et partenariats	22	18 136 881
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	5 237 963
Organismes contrôlés et partenariats	24	6 027 027
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	741 189
Autres		
▪ Réfection réseau routier	30.1	7 014 799
	31	14 641 588
	32	19 209 357
		31 830 086
		36 384 181

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪	43.1 ()(
	44 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪ Litige en attente de jugement	49.1 (21 600 000)(
▪ Subvention TECQ 2019-2023 de l'agglomération de Longueuil	49.2 ((2 828 226))(
	50 (18 771 774)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (1 735 806)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪ Emprunt	55.1 (5 203 900)(
	56 (6 939 706)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	274 985
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	274 985
	63 (25 436 495)(
		438 502
		29 327 689)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 72 606 747	58 181 410
Investissements à financer	65 (40 660 814)(15 184 620)
	66 31 945 933	42 996 790
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 690 517 262	652 768 766
Propriétés destinées à la revente	68 3 571 119	3 571 119
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 72 352	81 034
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 694 160 733	656 420 919
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 694 160 733	656 420 919
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (166 782 129)(178 067 871)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (835 093)(1 019 708)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 7 263 968	8 941 498
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 6 939 706	8 166 191
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (153 413 548)(161 979 890)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ()	113 952)
	82 (153 413 548)(162 093 842)
	83 540 747 185	494 327 077

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime est enregistré auprès de Retraite Québec (24612) et auprès de l'Agence du revenu du Canada (0552125). Selon la dernière évaluation actuarielle du Régime déposée au près de Retraite Québec au 31 décembre 2022, le Régime était capitalisé à 104,8 % pour le Volet antérieur et à 100,0 % pour le Volet postérieur. De plus, le degré de solvabilité était de 102,3 % pour le Volet antérieur et de 94,3 % pour le Volet postérieur. Les cotisations requises sont de 9,84 % pour les participants et l'employeur pour l'année 2024.

Une entente entre les parties négociantes est intervenue en 2023 dans le cadre de la restructuration du Régime requise en vertu de la Loi RRSM. Cette entente est applicable à compter du 1er juillet 2023 et les travaux de restructuration du Régime sont toujours en cours. Des ajustements aux résultats de 2023 et en 2024 ont été apportés afin de refléter des éléments découlant de cette restructuration, cependant d'autres ajustements devront être effectués lorsque le processus de restructuration sera finalisé.

Toutes les directives du MAMH en lien avec l'application de la Loi RRSM ont été reflétées dans les résultats de 2023 et 2024 en tenant compte du fait que le régime de retraite ne soit pas admissible au report de la restructuration des prestations. Les contestations judiciaires en cours n'empêchent pas la constatation de la réduction des bénéficiaires des participants actifs. Il existe cependant un risque lié à cette interprétation.

La Ville de Brossard parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées, soit le Régime supplémentaire de retraite pour les cadres de la Ville de Brossard. Ce régime de retraite a pour principal objectif de compléter la rente payable aux cadres de la Ville de Brossard qui verront leur rente de retraite plafonnée en raison des limites imposées par la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada quant aux prestations maximales payables par un régime de pension agréé. Ce régime est non contributif et n'est pas capitalisé.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	5 853 000
Charge de l'exercice	4 (932 000)(
Cotisations versées par l'employeur	5	1 530 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	6 451 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	71 432 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (65 511 000)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	5 921 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	530 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	6 451 000
Provision pour moins-value	12 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	6 451 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	1
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (253 000)	(317 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (253 000)	(317 000)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 538 000	2 903 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	2 948 000
	20 3 538 000	5 851 000
Cotisations salariales des employés	21 (1 647 000)	(1 502 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (26 000)	(26 000)
	23 1 865 000	4 323 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (391 000)	320 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(1 103 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 1 474 000	3 540 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 3 159 000	3 164 000
Rendement espéré des actifs	32 (3 701 000)	(3 492 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (542 000)	(328 000)
Charge de l'exercice	34 932 000	3 212 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 2 525 000	2 848 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (3 701 000)	(3 492 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (1 176 000)	(644 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (3 164 000)	2 397 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 2 449 000	2 948 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 69 301 000	63 606 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 253 000	317 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 6 410 000	3 209 000
DMERCA du nouveau volet	45 15	14
DMERCA de l'ancien volet	46 10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 25	24

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,49 %	5,39 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,40 %	5,40 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,60 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,10 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville de Brossard offre également à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Ce régime comprend de l'assurance vie, de l'assurance soins de santé et de l'assurance soins dentaires. Malgré ce qui précède, pour les retraités cols blancs à compter du 1er janvier 2017, ce régime ne comprend que de l'assurance vie.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 753 000)	(2 563 000)
Charge de l'exercice	56 (237 000)	(245 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 58 000	55 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 932 000)	(2 753 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (2 589 000)	(2 458 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (2 589 000)	(2 458 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (343 000)	(295 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 932 000)	(2 753 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 932 000)	(2 753 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (2 589 000)	(2 458 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (2 589 000)	(2 458 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 199 000	211 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 199 000	211 000
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 199 000	211 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (43 000)	(34 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 156 000	177 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 81 000	68 000
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 81 000	68 000
Charge de l'exercice	86 237 000	245 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 91 000	225 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91 58 000	55 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 3,40 %	3,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,81 %	6,01 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,22 %	4,22 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2037	2037
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Relativement à ses employés cols blancs, la Ville de Brossard participe à un régime interemployeurs administré par la Ville de Longueuil, soit le Régime de retraite des cols blancs salariés de la Ville de Longueuil. La Ville de Brossard doit comptabiliser ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la dépense encourue au titre des avantages de retraite des employés concernés correspond aux cotisations devant être versées par la Ville de Brossard à ce régime.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	1 446 000
	110	1 313 000

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	8
		8

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises.

Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
Cotisations des élus au RREM	118	20 908	21 177
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	70 463	71 046
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	51 283	52 254
	121	121 746	123 300

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	150 686 570	150 562 381	143 020 274
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	150 686 570	150 562 381	143 020 274
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	10 005 229	9 513 837	3 582 073
Égout	13			4 559 002
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	6 990 797	7 253 218	7 184 034
Autres				
▪ Réseau routier	16.1			5 480 877
▪ Complexe aquatique	16.2	950 100	961 251	957 393
▪ Autres	16.3	542	584	583
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	10 836 944	10 928 467	10 874 463
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21	5 509 582	5 583 117	
	22	34 293 194	34 240 474	32 638 425
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	34 293 194	34 240 474	32 638 425
	27	184 979 764	184 802 855	175 658 699

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	49 460	46 831	45 071
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	166 161	234 702	162 395
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	839 071	858 455	822 138
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 054 692	1 139 988	1 029 604
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	115 815	134 822	126 865
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	115 815	134 822	126 865
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 170 507	1 274 810	1 156 469

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	209 114	219 366	223 856
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	172 333	215 282	174 413
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55		136	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	191 481	1 122 460	194 645
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66	282 529	2 393 151	285 953
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73		25 672	
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu				
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Rénovation urbaine	80	20 000	171 918	445 036
Promotion et développement économique				
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives				
Activités culturelles	83	191 974	137 756	192 877
Bibliothèques				
Autres	84	446 209	374 617	377 315
Autres				
Réseau d'électricité	85	146 001	241 436	103 545
Réseau d'électricité				
	86			
	87	1 659 641	4 901 794	1 997 640

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	1 718 911	5 525 002	6 164 140
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96		305 870	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	983 252	1 717 900	2 209 877
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	686 595	3 556 131	3 507 229
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu			
Autres	118		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Rénovation urbaine	119		
Promotion et développement économique	120		
Autres	121		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	122	327 820	102 211
Activités culturelles			
Bibliothèques	123		
Autres	124		
Réseau d'électricité			
	125		
	126		
	127		
	128	3 716 578	11 207 114
			11 881 246

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	812 849	1 616 017	1 228 482
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	4 686 163	4 686 157	1 422 401
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138	1 190 165	1 389 379	1 301 591
	139	6 689 177	7 691 553	3 952 474
TOTAL DES TRANSFERTS	140	12 065 396	23 800 461	17 831 360

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			459 193
	144			459 193
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile				
Autres	148			
	149			
	150			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154		507	32 244
Autres	155			
	156		507	32 244
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158	230 913	247 276	230 913
Réseaux d'égout	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables	161			
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	230 913	247 276	230 913

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
Réseau d'électricité	183		
	184		
	230 913	247 783	722 350

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185	14 800	25 692	44 102
Évaluation	186			
Autres	187	1 197 941	1 267 065	1 128 909
	188	1 212 741	1 292 757	1 173 011
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile				
Autres	192			
	193			
	194			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197	135 000	161 735	160 019
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	135 000	161 735	160 019
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	30 887	37 320	9 417
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	15 000	5 110	11 225
Matières recyclables	209	5 000	4 953	3 350
Autres	210			
Cours d'eau				
Protection de l'environnement	211			
Autres	212			
	213	2 550	(3 186)	3 688
	214	53 437	44 197	27 680

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	214		
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223	30 778	23 416	4 806
	224	30 992	23 416	4 806
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	3 299 152	3 545 254	2 935 445
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	22 527	26 410	19 493
Autres	227	381 631	380 976	417 463
	228	3 703 310	3 952 640	3 372 401
Réseau d'électricité				
	229			
	230	5 135 480	5 474 745	4 737 917
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	5 366 393	5 722 528	5 460 267

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	1 623 853	1 557 126	1 435 636
Droits de mutation immobilière	233	16 030 000	19 205 315	15 670 938
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	17 653 853	20 762 441	17 106 574
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	2 214 231	2 784 071	2 620 778
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	5 409 858	7 710 024	9 836 905
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	505 000	1 015 461	706 332
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		(572 297)	(157 357)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244	53 863	8 670 710	10 836 853
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246		516 215	1 994 763
Autres contributions	247		500 000	1 100 664
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	160 000	521 803	183 535
	250	213 863	9 636 431	13 958 458
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	1 943 808	2 120 848	155 191	2 276 039	2 079 178
Greffe et application de la loi	2	5 013 156	5 301 140	357 679	5 658 819	16 507 004
Gestion financière et administrative	3	11 351 451	10 921 668	401 224	11 322 892	10 384 063
Évaluation	4	1 971 956	1 971 972		1 971 972	1 935 438
Gestion du personnel	5	2 747 234	3 302 878	58 329	3 361 207	2 934 451
Autres						
▪ Autres	6.1	14 986 515	14 986 635		14 986 635	14 898 135
▪ Provisions	6.2	10 247 450	191 945		191 945	133 363
	7	48 261 570	38 797 086	972 423	39 769 509	48 871 632
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	31 204 227	31 204 477		31 204 477	30 446 412
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	12 252 936	12 253 034		12 253 034	11 172 008
Sécurité civile	11	19 286	(10 287)	25 979	15 692	10 124
Autres	12	702 597	721 452		721 452	662 309
	13	44 179 046	44 168 676	25 979	44 194 655	42 290 853
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	4 718 665	4 017 449	10 311 411	14 328 860	13 412 997
Enlèvement de la neige	15	11 007 752	10 793 811	224 385	11 018 196	12 286 917
Éclairage des rues	16	970 310	647 018	1 788 863	2 435 881	2 536 335
Circulation et stationnement	17	1 377 172	1 410 074	193 561	1 603 635	1 385 269
Transport collectif						
Transport en commun	18	26 298 606	26 071 199	14 561	26 085 760	24 910 675
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	44 372 505	42 939 551	12 532 781	55 472 332	54 532 193

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	3 335 795	3 372 958		3 372 958	3 236 054
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 891 463	2 532 402	2 686 101	5 218 503	4 434 306
Traitement des eaux usées	25	6 046 433	6 008 726		6 008 726	4 795 736
Réseaux d'égout	26	886 836	518 543	3 502 215	4 020 758	3 785 312
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 566 242	1 492 998	4 693	1 497 691	1 296 870
Élimination	28	2 411 488	2 411 507		2 411 507	2 334 043
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	2 167 845	1 611 704	282 791	1 894 495	1 669 689
Tri et conditionnement	30	16 131	16 131		16 131	127 694
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 583 160	1 476 107		1 476 107	1 157 826
Traitement	32	2 111 374	2 111 391		2 111 391	1 363 415
Matériaux secs	33	1 342 697	1 342 708		1 342 708	1 309 842
Autres	34	161 205	499 991		499 991	498 598
Plan de gestion						
Autres	36					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	38	751 867	710 324	63 948	774 272	818 621
Autres	39					
	40	24 272 536	24 105 490	6 539 748	30 645 238	26 828 006
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	908 470	923 836		923 836	908 470
Autres	42					
Sécurité du revenu						
Autres	44	12 064	13 658		13 658	10 735
	45	920 534	937 494		937 494	919 205

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	9 933 837	10 589 448	398 716	10 988 164	11 659 260
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	484 815	484 819		484 819	415 937
Tourisme	50	185 244	188 377		188 377	185 244
Autres	51					
Autres	52					
	53	10 603 896	11 262 644	398 716	11 661 360	12 260 441
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	4 714 009	5 008 828	1 133 289	6 142 117	5 854 462
Patinoires intérieures et extérieures	55	2 106 693	2 206 153	742 448	2 948 601	3 057 809
Piscines, plages et ports de plaisance	56	5 110 939	6 308 378	30 114	6 338 492	6 500 302
Parcs et terrains de jeux	57	9 570 769	11 607 324	3 322 188	14 929 512	11 684 071
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60					
	61	21 502 410	25 130 683	5 228 039	30 358 722	27 096 644
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	5 592 905	5 506 604	997 508	6 504 112	5 859 319
Bibliothèques	63	5 402 324	5 539 840	495 871	6 035 711	5 746 726
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64	862 505	883 268		883 268	856 768
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	11 857 734	11 929 712	1 493 379	13 423 091	12 462 813
	68	33 360 144	37 060 395	6 721 418	43 781 813	39 559 457

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	5 967 167	5 832 596		5 832 596	5 283 843
Autres frais	71	406 831	416 173		416 173	458 712
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72	50 000	(461 000)		(461 000)	(260 000)
Autres	73	83 600	179 624		179 624	122 323
	74	6 507 598	5 967 393		5 967 393	5 604 878
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	25 972 563	27 191 065 (27 191 065)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 191 481	2 764 996
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	5 880 429	8 689 395
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	15 363 627	14 923 764
Ponts, tunnels et viaducs	7	72 542	36 392
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 387 617	2 306 468
Aires de stationnement	9	1 203	42 685
Parcs et terrains de jeux	10	6 825 049	12 853 849
Autres infrastructures	11	2 485 231	1 339 640
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	918 681	1 356 935
Édifices communautaires et récréatifs	14	24 811 031	3 272 911
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	631 936	318 355
Ameublement et équipement de bureau	18	244 929	771 994
Machinerie, outillage et équipement divers	19	404 016	356 516
Terrains	20	4 294 086	4 126 608
Autres	21		
	22	65 511 858	53 160 508

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	1 637 935	2 909 775
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	3 776 528	7 386 491
Autres infrastructures	5	20 885 146	25 794 968
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	553 546	(144 779)
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	2 103 901	1 302 904
Autres infrastructures	10	5 250 123	5 707 830
Autres immobilisations corporelles	11	31 304 679	10 203 319
	12	65 511 858	53 160 508

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	6 027 027	1 326 429	2 115 493	5 237 963
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	72 292 943	3 364 280	9 128 690	66 528 533
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	92 555 811	839 291	4 808 344	88 586 758
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	170 875 781	5 530 000	16 052 527	160 353 254
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	8 663 347		858 673	7 804 674
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	8 663 347		858 673	7 804 674
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	(451 549)		89 157	(540 706)
	15	8 211 798		947 830	7 263 968
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	8 211 798		947 830	7 263 968
	19	179 087 579	5 530 000	17 000 357	167 617 222
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	179 087 579	5 530 000	17 000 357	167 617 222

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	167 617 222
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	40 660 814
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	5 237 963
Débiteurs	8	7 804 674
Autres montants	9	(540 706)
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	6 518 199
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	189 257 906
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	189 257 906
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	2 069 178
Autres organismes	17	17 258 000
Endettement total net à long terme	18	208 585 084
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	88 216 442
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	1 391 791
	21	86 824 651
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	295 409 735
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	1 468 072	1 468 084	1 439 577
Évaluation	2	1 971 956	1 971 972	1 935 438
Autres	3	16 121 149	16 132 264	15 871 025
Sécurité publique				
Police	4	31 204 227	31 204 476	30 446 412
Sécurité incendie	5	12 252 936	12 253 034	11 172 009
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	26 298 606	26 071 199	24 896 114
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	9 139 403	9 208 521	7 854 745
Matières résiduelles	12	5 963 200	5 963 248	5 214 599
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	908 470	923 836	908 470
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	586 016	586 021	386 324
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	185 244	188 377	185 244
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	15 215	5 789	20 329
Activités culturelles	23	817 741	831 572	851 995
Réseau d'électricité	24			
	25	106 932 235	106 808 393	101 182 281

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1	1 145 369	833 574
Charges sociales	2	256 989	219 210
Biens et services	3	64 109 500	52 107 724
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	65 511 858	53 160 508

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	117,58	35,00	219 977,33	13 218 562	3 684 621	16 903 183
Professionnels	2						
Cols blancs	3	321,72	33,75	583 984,83	19 597 657	5 438 065	25 035 722
Cols bleus	4	96,79	40,00	217 690,19	7 878 169	2 201 955	10 080 124
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	536,09		1 021 652,35	40 694 388	11 324 641	52 019 029
Élus	9	11,00			867 316	245 821	1 113 137
	10	547,09			41 561 704	11 570 462	53 132 166

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	793 741	1 300 965	745 654		2 840 360
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	1 663 562	2 716 027	1 569 693		5 949 282
Autres	6	8 828 117	4 494 688	1 688 014		15 010 819
	7	11 285 420	8 511 680	4 003 361		23 800 461

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	186 055	317 496
	4	186 055	317 496
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 542 286	1 490 098
Enlèvement de la neige	12	253	379
Autres	13	486 768	305 647
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	2 029 307	1 796 124
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	661 912	657 871
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	589 052	516 452
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	1 250 964	1 174 323
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	363 306	325 423
Rénovation urbaine	34	130 186	131 761
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	493 492	457 184
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	1 987 532	1 841 864
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	11 895	12 351
Autres	40	8 148	5 536
	41	2 007 575	1 859 751
Réseau d'électricité			
	42		
	43	5 967 393	5 604 878

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Doreen Assaad	1.1 Maire	114 172	19 422	70 808	
Christian Gaudette	1.2 Conseiller	45 163	19 422	3 500	
Tina Del Vecchio	1.3 Conseiller	54 156	19 422	880	
Stéphanie Quintal	1.4 Conseiller	45 660	19 422		
Patrick Langlois	1.5 Conseiller	45 535	19 422		
Claudio Benedetti	1.6 Conseiller	36 200	18 100		
Sophie Giard-Allard	1.7 Conseiller	53 757	19 422	2 200	
Antoine Assaf	1.8 Conseiller	44 751	19 422		
Xixi Li	1.9 Conseiller	36 200	18 100		
Michelle Hui	1.10 Conseiller	36 200	18 100		
Daniel Lucier	1.11 Conseiller	44 751	19 422	5 280	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	20 000 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 6 496 222 \$

c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*? 84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 240213-064
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2024-02-13

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____ 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____ 1

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____ 8
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____ 6
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 _____ 3 270
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 _____ 828
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____ 20

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

7 8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-05 14:36

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	220 298 842	231 061 492	218 522 316
Investissement	2	9 280 023	26 447 590	25 813 526
	3	229 578 865	257 509 082	244 335 842
Charges				
	4	238 450 392	232 429 794	230 866 665
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(8 871 527)	25 079 288	13 469 177
Moins : revenus d'investissement	6 (9 280 023)(26 447 590)(25 813 526)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(18 151 550)	(1 368 302)	(12 344 349)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	25 972 563	27 191 065	24 973 619
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	93 000	53 309	155 587
Remboursement de la dette à long terme	10 (16 250 668)(15 770 161)(17 043 388)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (880 600)(692 170)(1 226 124)
Excédent (déficit) accumulé	12	9 217 255	4 084 296	15 203 595
Autres éléments de conciliation	13		580 979	157 357
	14	18 151 550	15 447 318	22 220 646
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		14 079 016	9 876 297

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	114 701 756	141 775 607
Débiteurs	2	61 945 315	55 840 749
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4	7 072 352	5 452 454
Autres	5	6 451 000	5 853 000
	6	190 170 423	208 921 810
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	61 000 422	58 073 919
Revenus reportés	10	19 094 932	17 068 925
Dettes à long terme	11	166 782 129	178 067 871
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	2 932 000	2 753 000
Autres	13		
	14	249 809 483	255 963 715
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(59 639 060)	(47 041 905)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	690 517 262	652 768 766
Autres	17	4 954 530	5 026 583
	18	695 471 792	657 795 349
Excédent (déficit) accumulé	19	635 832 732	610 753 444

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	22 428 064	17 454 537
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Gestion des risques opérationnels et stabilisation des revenus	2.1	23 020 164	25 362 328
▪ Environnement et résilience climatique	2.2	8 994 154	8 400 000
▪ Gestion de la dette et projets d'investissements	2.3	6 730 595	5 962 446
▪ Budget d'opération année en cours	2.4	3 193 775	4 193 774
▪ Amélioration de l'accès au bord de l'eau	2.5	5 000 000	5 000 000
	3	46 938 688	48 918 548
Réserves financières			
▪ Réserve foncière	4.1	1 697 041	1 827 041
▪ Fonds d'assurance	4.2	2 870 728	2 727 054
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	8 662 436	18 136 881
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	5 237 963	6 027 027
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	741 189	651 379
Autres			
▪ Réfection réseau routier	10.1		7 014 799
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(25 436 495)	(29 327 689)
Financement des investissements en cours	12	31 945 933	42 996 790
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	540 747 185	494 327 077
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	635 832 732	610 753 444

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	189 257 906
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	295 409 735

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	5 237 963	6 027 027
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	88 586 758	92 555 811
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	66 528 533	72 292 943
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	7 804 674	8 663 347
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	(540 706)	(451 549)
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	167 617 222	179 087 579

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	179 470 182	179 219 738	175 658 699
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 170 507	1 274 810	1 156 469
Quotes-parts	14			
Transferts	15	8 348 818	12 593 347	5 950 114
Services rendus	16	5 366 393	5 722 528	5 460 267
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	25 277 942	31 256 536	29 564 257
Autres	18	665 000	994 533	732 510
	19	220 298 842	231 061 492	218 522 316
Investissement				
Taxes	20	5 509 582	5 583 117	
Quotes-parts	21			
Transferts	22	3 716 578	11 207 114	11 881 246
Autres	23	53 863	9 657 359	13 932 280
	24	9 280 023	26 447 590	25 813 526
	25	229 578 865	257 509 082	244 335 842

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	48 261 570	38 797 086	972 423	39 769 509	48 871 632
Sécurité publique						
Police	2	31 204 227	31 204 477		31 204 477	30 446 412
Sécurité incendie	3	12 252 936	12 253 034		12 253 034	11 172 008
Autres	4	721 883	711 165	25 979	737 144	672 433
Transport						
Réseau routier	5	18 073 899	16 868 352	12 518 220	29 386 572	29 621 518
Transport collectif	6	26 298 606	26 071 199	14 561	26 085 760	24 910 675
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	12 160 527	12 432 629	6 188 316	18 620 945	16 251 408
Matières résiduelles	9	11 360 142	10 962 537	287 484	11 250 021	9 757 977
Autres	10	751 867	710 324	63 948	774 272	818 621
Santé et bien-être	11	920 534	937 494		937 494	919 205
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	9 933 837	10 589 448	398 716	10 988 164	11 659 260
Promotion et développement économique	13	670 059	673 196		673 196	601 181
Autres	14					
Loisirs et culture	15	33 360 144	37 060 395	6 721 418	43 781 813	39 559 457
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	6 507 598	5 967 393		5 967 393	5 604 878
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	212 477 829	205 238 729	27 191 065	232 429 794	230 866 665
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	25 972 563	27 191 065 (27 191 065)		
	21	238 450 392	232 429 794		232 429 794	230 866 665

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	26 447 590	25 813 526
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (65 511 858)(53 160 508)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ()	27 149)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 476 691	15 107 487
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	692 170	1 226 124
Excédent accumulé	6	24 354 518	46 985 410
	7	(34 988 479)	10 131 364
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(8 540 889)	35 944 890

Extrait du rapport financier, page S14